

Gestion de l'espèce

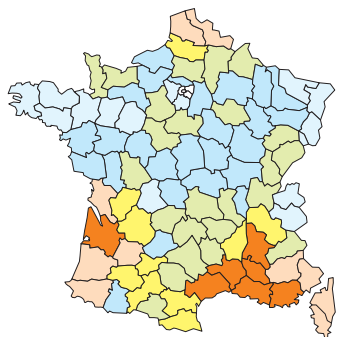
Les populations estimées à plusieurs milliers de couples nicheurs en France (excepté la grive litorne), sont jugées stables. Les suivis réalisés par l'ONCFS montrent pour la grive musicienne une augmentation de l'indice d'abondance des oiseaux nicheurs en France entre 1994 et 2006, et pour la grive draine, une légère diminution.

L'avenir de ces espèces dépendra essentiellement du maintien d'habitats diversifiés favorables (zones boisées proches de prairies) leur apportant abris et ressources alimentaires.

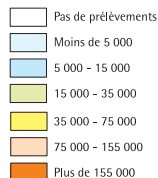
Chasse

Les grives se chassent à tir, devant soi sur les zones d'alimentation ou au poste fixe, à la passée du matin et du soir. Elles peuvent être également capturées vivantes avec des gluaux pour servir d'appelant à la chasse au poste. Cette capture d'oiseaux aux gluaux, utilisée dans les Alpes de Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône le Var et le Vaucluse, est réglementée par arrêtés ministériel et préfectoral.

En 1998/1999, les prélèvements par la chasse ont été estimés à 4 538 000 grives, toutes espèces confondues.



Répartitions des prélèvements 1998-1999.



Établissement public, sous double tutelle des Ministères de l'Écologie et de l'Agriculture, en charge de la connaissance de la faune sauvage et de ses habitats, de la police de la chasse et de l'environnement et de l'appui technique auprès des décideurs politiques, aménageurs et gestionnaires de l'espace rural.

Direction générale

85 bis Avenue de Wagram - BP 236 - 75822 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 15 17 17 - Fax 01 47 63 79 13
direction@oncfs.gouv.fr

Direction des études et de la recherche

BP20 - 78612 Le Perray en Yvelines cedex
Tél. 01 30 46 60 65 - Fax 01 30 46 60 67
der@oncfs.gouv.fr

Direction des actions territoriales

BP20 - 78612 Le Perray en Yvelines cedex
Tél. 01 30 46 60 00 - Fax 01 30 46 60 57
dat@oncfs.gouv.fr

Centre de documentation

BP20 - 78612 Le Perray en Yvelines cedex
Tél. 01 30 46 60 00 - Fax 01 30 46 60 99
doc@oncfs.gouv.fr

Mission communication

85 bis Avenue de Wagram - BP 236 - 75822 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 15 17 17 - Fax 01 47 63 79 13
comm@oncfs.gouv.fr

CNERA Avifaune Migratrice

53 rue Russeil - 44000 Nantes
Tél. 02 51 25 03 90 - Fax 02 40 48 14 01
cneraam@oncfs.gouv.fr

www.oncfs.gouv.fr



Les grives

Grive draine
Grive litorne
Grive mauvis
Grive musicienne





Grive draine.

Classification

Les grives sont des passereaux appartenant à la famille des turdidés. Il existe quatre espèces de grives : grive draine, grive litorne, grive mauvis, grive musicienne, toutes migratrices.

Identification

La grive draine, la plus grosse pèse entre 100 et 150 g et mesure environ 26 cm. Son plumage gris clair sur le dos, est blanc, parsemé de taches brunes, sur le ventre. On la reconnaît aisément en vol grâce au dessous de ses ailes blanc.

La grive litorne, de la taille de la draine, est un peu plus légère (environ 100 g) et possède un manteau tricolore. La tête, le cou et le croupion sont gris bleu, les ailes et le dos brun roussâtre, la poitrine et les flancs roux tacheté de noir et la queue pratiquement noire.

La grive mauvis, la plus petite des quatre, mesure 21 cm et pèse entre 50 et 70 g. Son plumage brun-olive sur le dos est blanc tacheté de brun sur le ventre. Elle est reconnaissable à son large sourcil blanc ou jaune et à ses flancs roux et dessous d'ailes orangés.

La grive musicienne, d'une taille et d'un poids légèrement supérieurs à la mauvis, est de couleur brun olive sur le dos, blanc tacheté de noir sur le ventre et les flancs. Les grandes plumes des ailes (rémiges) brun-noir sont roussâtres à leur base.

Les plumages sont identiques au mâle et à la femelle pour les quatre espèces.

Alimentation

Selon les saisons, leur régime alimentaire peut être végétal ou animal. En automne et en hiver, elles se nourrissent principalement de fruits (cornouiller, aubépine, sorbier, gui, troène, genévrier, houx, lierre...). La consommation de proies animales (lombric, araignée, escargot, limace...), faible durant ces deux saisons, augmente petit à petit et devient prépondérante au printemps et en été. La recherche de la nourriture occupe la matinée et une grande partie de l'après-midi.



Grive musicienne.

Reproduction



Grive mauvis.

Les grives draine, litorne, musicienne nichent en France, contrairement à la grive mauvis, qui ne se reproduit que dans les pays nordiques.

Les mâles marquent leurs territoires en chantant du haut d'un arbre. La période de nidification se situe d'avril à fin juin pour la draine, de mars à fin août pour la musicienne, de mai à mi-juillet pour la mauvis et de mai à début août pour la litorne.

Le nid, situé dans un arbre, à 2,50 m (musicienne), 5 à 9 m (draine et litorne), est composé d'herbes, de brindilles, de mousse et de boue qui tapit l'intérieur. La grive mauvis, niche généralement au sol sous des buissons. Le nid peut accueillir 2 à 3 couvées dans la même saison.

En moyenne, la ponte comporte 4 à 6 œufs (3 à 5 pour la draine) et est couvée par la femelle entre 12 et 15 jours. Les jeunes sont capables de voler vers 13-14 jours et deviennent autonomes vers 30 jours.

Habitat

Les grives colonisent des milieux variés. Elles affectionnent tout particulièrement les habitats où s'entremêlent prairies (zones de nourriture), bois, boqueteaux et haies. En Méditerranée, elles sont présentes dans les milieux de garrigue et de maquis.



Migration et hivernage



Grive litorne.

La grive mauvis arrive en France pour passer l'hiver en novembre-décembre et repart vers ses zones de reproduction à partir de février et jusqu'à fin avril.

La grive musicienne arrive en France en septembre-octobre et repart à partir de fin février jusqu'en avril.

La grive litorne arrive en France de mi-novembre à janvier et repart, pour celle qui ne niche pas en France, entre fin février et fin mars. Contrairement à la grive mauvis et à la grive musicienne, ses déplacements migratoires se font le jour, comme pour la draine.

La grive draine arrive en France en octobre-novembre et repart fin février-début mars.

Grive mauvis.

